



A Lyon,
Le 05/06/2022

AURELIE GRIES,
Candidate NUPES 1ère Circonscription du Rhône,

Objet : Réponse au questionnaire pluriorganisationnel sur la question du grand âge et des retraites.

Madame, monsieur,

Veillez trouver les réponses au questionnaire que vous nous avez transmis sur la question du grand âge et des retraites.

Question n°1 : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Oui, nous y sommes tout à fait favorables. Ce point se retrouve dans le programme de la NUPES (consultable sur le site <https://nupes-2022.fr/le-programme/>) et nous l'avons également défendu lors de la campagne présidentielle ce point faisait déjà partie des mesures défendues dans l'Avenir en Commun (p.91)

Question 2 : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Oui, nous voulons porter a minima au niveau du SMIC revalorisé toutes les pensions pour une carrière complète, et le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté (NUPES), de même, nous défendions déjà cette mesure avec l'Avenir en Commun (p.90)

Question 3 : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Pour la CSG, nous voulons rendre l'impôt sur le revenu et la contribution sociale généralisée (CSG) véritablement progressifs avec un barème à 14 tranches afin de les rendre plus équitables, cela passera par une révision de la hausse non compensée de 2018. D'une manière générale nous voulons faire une révolution fiscale, ce qui entraînera nécessairement une réévaluation de l'ensemble des prestations fiscales.

Pour la question de l'assurance maladie, nous sommes pour le 100% Sécu, nous sommes donc en accord avec votre proposition.

Question 4 : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

Nous avons un grand nombre de mesures pour améliorer notre système de santé très affaibli. Je vous présente les plus marquantes :

- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD **publics** assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale
- Sortir de la Tarification à l'Acte
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social accompagné d'une revalorisation des salaires et de réouverture des lits fermés au cours des dernières années.
- Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de santé pluridisciplinaires publics et de coopératives médicales, suppression du numerus clausus
- Enfin faire de la santé mentale une grande cause du quinquennat en renforçant les moyens des centres médico-psychologiques (CMP) et des structures dédiées au handicap psychique

Question 5 : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 %

Oui, cela passe par l'instauration du 100% Sécu, mais également par une prise en compte aiguë de la perte d'autonomie. Nous voulons construire un Service public de la dépendance, pour aider les seniors à rester à domicile, mais nous allons également créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans pour les personnes souffrant de pertes d'autonomie lourdes. Pour ceci nous recruterons au moins 210 000 personnels médico-sociaux et médicaux sur cinq ans pour pouvoir respecter un ratio minimal d'encadrement « au chevet » des résidents.

Question 6 : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Oui, nous voulons réouvrir des services d'urgence, des maternités et des EPAHD publics assurant un service de santé publique de proximité. Nous réouvrirons les petites lignes de train fermées et assurerons la présence d'un agent SNCF par gare. Nous lancerons un grand plan anti-zones blanches pour assurer l'accès de tous à un service public administratif sans avoir la contrainte de l'obligation d'utiliser internet pour effectuer ses démarches.

Pour défendre et reconstruire le maillage de transports en commun et de services publics, notamment dans les départements ruraux, les quartiers populaires et les Outre-mer, nous garantirons une distance maximale (de quinze à trente minutes, en voiture ou en transport collectif) entre tout lieu d'habitation et les services publics essentiels (école, gare, hôpital, bureau de poste).

Question 7 : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

Nous voulons changer de République. Les institutions de la 5^e République sont devenues dangereuses. Elles organisent un pouvoir solitaire. L'irresponsabilité des dirigeants leur permet de mettre en péril nos biens communs. Les citoyens sont écartés de la décision politique. La confiance est rompue entre le peuple et ses institutions représentatives. Nous avons le pouvoir de refonder nos institutions communes. Nous proposons que les français se dotent d'une nouvelle constitution rédigée par une Assemblée constituante. Dans le cadre de cette nouvelle constitution la recomposition du gouvernement et des ministères sera discutée, et nous ne sommes fermés à aucune proposition, dont celle que vous faites.